



RCS : GRASSE

Code greffe : 0603

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRASSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

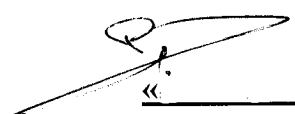
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00623

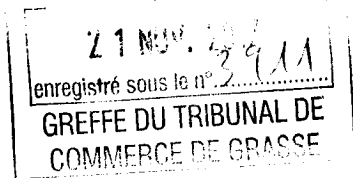
Numéro SIREN : 380 794 214

Nom ou dénomination : A B CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2017 sous le numéro de dépôt 3911


« AB CONSEIL SARL »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622.45 euros
Siège Social : 1951 chemin de Saint Arnoux
06140 TOURRETTES SUR LOUP

RCS de GRASSE B : 380 794 214



**PROCES VERBAL DE
L 'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 13 NOVEMBRE 2017**

L' AN DEUX MILLE DIX SEPT.

Le 13 Novembre.

A 10 heures.

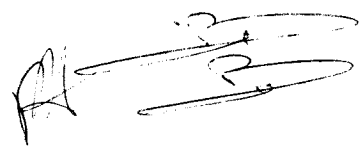
Les associés de la « SOCIETE AB CONSEIL SARL " se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire à l'adresse du siège, sur convocation de la gérance.

- Sont présents :

- Madame Emmanuelle ABELLA-GEOFFROY, à concurrence de 166 parts sociales numérotées de 1 à 50 et de 153 à 268, en nue propriété, sous l'usufruit du survivant de Monsieur Bernard ABELLA et de Madame Françoise ABELLA RAOUT, son épouse.
- Madame Justine ABELLA, à concurrence de 166 parts sociales numérotées de 101 à 150 et de 385 à 500, en nue propriété, sous l'usufruit du survivant de Monsieur Bernard ABELLA et de Madame Françoise RAOUT, son épouse.
- Monsieur Bernard ABELLA à concurrence de 2 parts sociales numérotées 151 et 152 en pleine propriété et usufruitier de l'ensemble des parts en nue propriété
- Madame Françoise ABELLA-RAOUT épouse de Monsieur Bernard ABELLA usufruitière de l'ensemble des parts en nue propriété

Sont représentés :

- Madame Sabine ABELLA-POUBELLE, à concurrence de 166 parts sociales numérotées de 51 à 100 et de 269 à 384, en nue propriété, sous l'usufruit du

survivant de Monsieur Bernard ABELLA et de Madame Françoise RAOUT, son épouse.
représentée par Monsieur Bernard ABELLA conformément au mandat qui lui a été remis.

seuls associés représentant ainsi l'intégralité des CINQ CENT (500) parts sociales composant le capital social de la société AB CONSEIL.

Les conditions de majorité étant réunies, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bernard ABELLA, associé gérant qui accepte.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- copie des convocations.
- pouvoirs des associés.

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination du directeur Général
- Nomination du directeur Général adjoint
- modification du nom de la société

Rappel : Le président rappelle que la transformation de la SARL en SAS en date du 01/01/2017 nécessite de modifier l'intitulé de la société et expose la nécessité de nommer deux administrateurs pour épauler le président dans son action.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont échangées notamment sur les organes de direction de la société et les raisons de la modification du nom de la société.

Concernant la direction générale, le président de séance fait appel aux candidatures des associés

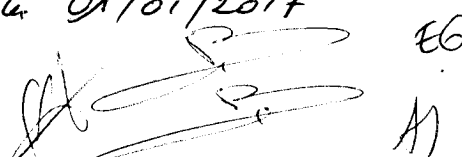
Madame Françoise Abella – Raout se porte candidate ainsi que Madame Emmanuelle Abella-Geoffroy.

Concernant le nom commercial de la société il est proposé le nom « AB CONSEIL »

Enfin, plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

Poste de Directeur Général : Madame Françoise ABELLA – RAOUT est nommée à la majorité des membres présents et représentés

d'cm/6 01/01/2017

 EG
 AJ

DEUXIEME RESOLUTION

Poste de Directeur Général ^{déjà} ~~adjoint~~ : Madame Emmanuelle ABELLA – GEOFFROY est nommée à la majorité *à compter du 01/01/2017*

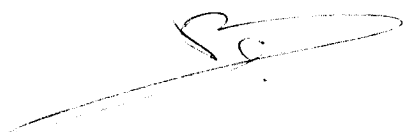
TROISIEME RESOLUTION

Le nom « AB CONSEIL » comme nouveau nom de la société en lieu et place de « Société AB CONSEIL SARL » est adopté à la majorité des membres présents et représentés. *4 copies du 01/01/2017*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le gérant et les associés présents ou représentés.

Monsieur Bernard ABELLA



Madame Françoise RAOULT - ABELLA

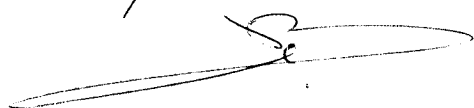


Madame Emmanuelle ABELLA - GEOFFROY



Madame Sabine ABELLA – POUBELLE

sa procuration.



Mademoiselle Justine ABELLA

